

# Climat : des engagements en-deçà des besoins et des obligations

Publié par [Notre affaire à tous](#) le [décembre 12, 2017](#)  
<https://notreaffaireatous.org/climat-des-engagements-en-deca-des-besoins-et-des-obligations/>

*Le Sommet international qui s'est tenu ce jour à Paris devait constituer un pas de plus pour la protection du climat. Le compte n'y est pas : face aux engagements volontaires qui y ont été annoncés, Notre affaire à tous rappelle aux Etats leurs obligations d'agir urgemment et concrètement par l'action et la réglementation publiques, au risque de faire face à des actions citoyennes en justice. A fortiori en France, alors que [nos cinq propositions](#) pour la justice climatique restent lettre morte.*

Le "One Planet Summit" avait vocation à réunir de nouveaux financements pour l'adaptation au changement climatique dans le monde. Douze "Clim'acts" ont été annoncés, de l'action concrète sur les voitures aux engagements financiers.

Notre affaire à tous rappelle que la trajectoire actuellement empruntée nous emmène droit vers un réchauffement de 3,5°C, soit supérieur à l'Accord de Paris pourtant ratifié il y a déjà deux ans. Le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement le rappelait dans son rapport annuel *The Emissions Gap Report 2017* : l'écart est "catastrophique" entre les promesses des Etats et les engagements actuels. Il rappelait l'existence d'un outil efficace et rapidement mobilisable pour le climat : la fin de l'exploitation des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) par la fin des investissements et des subventions directes et indirectes à ces énergies sales. **Un outil que les Etats ont obligation d'utiliser, par la voie légale et contraignante, au regard de leurs engagements internationaux et de leurs responsabilités légales dans la protection des populations.**

A l'issue du Sommet, la déception est donc de trois ordres :

**Un manque d'ambition** : Alors que le Président de la République reconnaît que « nous sommes en train de perdre la bataille climatique », les sommes concernées par les engagements sont encore trop basses. Ainsi par exemple que l'engagement de plusieurs Etats (Norvège, Qatar, Koweït...) de rendre 5% seulement de leurs fonds souverains « compatibles avec la mise en œuvre de l'accord de Paris », sans objectif chiffré de désinvestissement.

**Une absence de contraintes pour le secteur privé** : Une centaine de fonds d'investissement et de pensions se sont engagés à « la transparence de leurs investissements climatiques vis-à-vis de l'ensemble de leurs actionnaires » et à élaborer « une stratégie collective de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les douze mois qui viennent ».

Pour Marie Toussaint, présidente de Notre affaire à tous : "On ne peut que déplorer l'absence de tout encadrement par les Etats, qui peinent encore à réglementer le secteur privé [ainsi que nous le demandons](#), tout en espérant que les banques et les fonds d'investissement finiront par s'auto-réguler. Encore faudrait-il leur rappeler que la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été adoptée en 1992, et que l'urgence du réchauffement est affirmée sans cesse par la communauté scientifique..."

**Des engagements publics faibles** : Selon le *Panorama annuel des financements climat en France*, publié le 6 décembre dernier par l'Institute for Climate Economics (I4CE), 25 milliards d'euros ont été investis en France durant ces deux dernières années pour la transition, là où la stratégie nationale bas

carbone analyse des besoins d'un montant d'entre 45 et 60 milliards d'euros par an jusqu'en 2020, puis d'entre 50 et 70 milliards d'euros par an entre 2021 et 2030.

Quant à l'aide française à l'adaptation pour les pays du Sud, il a été annoncé qu'elle atteindrait les 1,5 milliards d'€/an dès 2020, là où la taxe européenne sur les transactions financières, repoussée par la France, permettrait de mobiliser 22 milliards d'euros dont une bonne partie serait consacrée à l'adaptation. Dans le monde, les fonds consacrés n'atteignent que 17% des financements climat, là où l'Accord de Paris prévoit 50%.

**Contacts presse :** Marie Toussaint, Présidente, [marie@notreaffaireatous.org](mailto:marie@notreaffaireatous.org).



### **En cette fin d'année, offrez à vos enfants la justice climatique !**

Accompagnant les appels à une mobilisation d'urgence de l'ensemble des décideurs politiques mondiaux de la part d'économistes, ou de scientifiques, la mobilisation citoyenne s'accroît. Dans les rues, en ligne, et devant les tribunaux, les citoyen.ne.s organisent les alternatives, la résistance et les recours en justice pour accélérer une action climatique des États jusqu'à présent cantonnée aux beaux discours. Partout dans le monde, plus de 900 recours en justice portés par des victimes et collectifs de plaignant.e.s attaquent leurs États en justice, au nom des droits de la nature et des droits humains, bafoués sur l'autel des 'impératifs économiques'.

Parce que les mots et les Sommets ne suffisent pas, parce que l'action publique est aussi importante que la mobilisation du secteur privé :

**En France, les citoyen.ne.s s'organisent pour le #RecoursClimat.**

**Avec nous, agissez pour la protection des droits humains et de la nature face à la loi des multinationales.**

## **L'année 2017 de Notre affaire à tous en quelques mots**

2017 fut une année majeure pour la justice climatique et son appropriation par les citoyen.nes ! Le mouvement mondial des recours climat s'organise, avec 8 organisations réunies à Paris en amont de la COP23 de Bonn, des avancées importantes en Irlande contre un aéroport ou en Allemagne avec le cas porté par un agriculteur péruvien contre RWE, ou encore de nouveaux recours déposés par GLAN-LAW contre plusieurs États européens ou par Plan B contre la Grande Bretagne.

En France, nous n'avons pas chômé, avec des [auditions d'expert.es climatiques](#), une [Assemblée générale](#) quasi-constitutive qui a permis de lancer un nouveau [Conseil d'administration](#) et de nombreux [groupes de travail](#), la participation aux mobilisations inter-ONGs, de nombreuses [interventions dans la presse](#), la naissance de groupes locaux sur le territoire et, last but not least, le [lancement de notre campagne](#) visant à adapter le droit français à l'urgence climatique lors du [colloque international](#) du 3 novembre.

En 2018, nous poursuivrons nos actions : prêt-es à ester en justice, nous assurons également un plaidoyer auprès des décideurs-ses, de la communication grand public, des ouvrages doctrinaire et de mobilisation, des rencontres entre scientifiques, juristes et citoyen.nes pour faire vivre la justice climatique... Pour tout cela, nous comptons sur vous !